

Salle de presse

Disponibilité de la documentation légale et financière - 06 juin 2012

Depuis le 30 mai 2012, tous les porteurs de parts de Fonds Desjardins ayant rempli et retourné le coupon-réponse joint au relevé de placements du 31 décembre 2011 recevront le *Rapport intermédiaire de la direction* (RID) ou le document États financiers intermédiaires (ÉFI) de leurs Fonds Desjardins au 31 mars 2012. Ces documents seront également disponibles sur le site AccèsD pour les porteurs ayant adhéré au service de relevés en ligne, et ce, dès le 1er juin 2012.

Veuillez noter que les versions électroniques de ces documents pourront être consultées sur trois sites :

- le site www.fondsdesjardins.com, dans la section [Rapports financiers](#);
- le site www.desjardins.com; et
- le site www.sedar.com